

COMMUNE DE
MONTREUX

PREAVIS No 09/2013

de la Municipalité au Conseil communal

relatif

aux comptes communaux pour l'exercice 2012

Date proposée pour la
séance de la commission des finances :

le 16 mai 2013 à 19 h. 00

à Montreux

TABLE DES MATIERES

1.	Résultat au 31 décembre 2012.....	4
1.1	Présentation générale du résultat au 31 décembre 2012.....	4
1.2	Résultats épurés, charges non monétaires et marge d'autofinancement.....	5
2.	Comptes de fonctionnement.....	6
2.1	Charges et recettes de fonctionnement par classification administrative.....	6
2.2	Charges de fonctionnement par nature.....	7
2.3	Recettes de fonctionnement par nature.....	10
3.	Bilan au 31 décembre 2012.....	13
4.	Investissements.....	14
5.	Répartition de l'excédent de résultat et écritures de clôture.....	14
6.	Conclusions.....	15

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de la loi sur les communes¹, du règlement sur la comptabilité des communes² et du règlement du Conseil communal³, nous soumettons à votre approbation les comptes communaux de la Commune de Montreux arrêtés au 31 décembre 2012.

Ceux-ci sont établis conformément au règlement sur la comptabilité des communes, ainsi qu'aux directives et plan comptable du Département de l'intérieur, Service des communes et du logement (SCL). Ils ont été contrôlés par l'organe de révision Ernst & Young SA qui a remis à la Municipalité un rapport comportant plusieurs recommandations d'améliorations des processus, et donne décharge pour l'acceptation des comptes. Ceux-ci ont été adoptés tels que par la Municipalité dans sa séance du 26 avril 2013 et elle vous propose l'attribution du résultat de CHF 2'220'402.- comme suit:

- Attribution à la provision pour l'entretien du patrimoine	1'500'000.-
- Attribution à la provision pour participation à des sociétés à caractère public	500'000.-
- Résultat reporté	220'402.-

Conformément à l'art. 22 du règlement sur la comptabilité des communes, les comptes de la Commission intercommunale de la taxe de séjour de la Riviera et de Villeneuve, de la Fondation de la ville de Montreux pour l'équipement touristique, de Sécurité Riviera, du Centre de Congrès Montreux SA et de la Fondation de la Saison culturelle de Montreux sont présentés conjointement aux présents comptes.

¹ Loi sur les communes du 28 février 1956 LC – RSV 175.11

² Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 RCom – RSV 175.31.1

³ Règlement du Conseil communal de Montreux du 6 septembre 2006 – RSRC 175.11.1.01

1. Résultat au 31 décembre 2012

1.1 Présentation générale du résultat au 31 décembre 2012

Les comptes 2012 affichent un excédent de revenu de CHF 2,2 millions après attribution d'un montant de CHF 1,5 millions pour l'ajustement de la provision des débiteurs douteux et un prélèvement de CHF 0,8 million sur le Fonds d'égalisation du Fonds de péréquation. Avec un budget qui annonçait un déficit de quelque CHF 4 millions, c'est donc un écart favorable d'environ CHF 6,2 millions par rapport aux prévisions de l'année dernière qui est présenté.

Le résultat en comparaison du budget se présente comme suit :

	Budget 2012 adopté	Amendement CC	Budget 2012 corrigé	Comptes 2012	Ecart Compte / budget
Charges	128'098'390	-280'000	127'818'390	142'291'295	14'472'905
Revenus	123'769'670		123'769'670	144'511'697	20'742'027
Résultat	-4'328'720	280'000	-4'048'720	2'220'402	6'269'122

Les chiffres des comptes 2012 incluent le rattrapage des corrections de valeurs de CHF 11'788'792.- prélevé sur les fonds disponibles (voir tableau en page 5)

Les charges de l'administration communale dont nous avons le contrôle direct sont inférieures au budget pour les rubriques 30 (Autorités et personnel) et 31 (Biens, services et marchandises) pour respectivement CHF 0,8 million et CHF 1,2 millions. La maîtrise de ces charges de fonctionnement explique donc en partie ce résultat positif pour l'année 2012.

Le chapitre 36 (Aides et subventions) affiche une hausse par rapport au budget adopté. Une partie de ce dépassement résulte de l'acceptation par le Conseil communal du préavis relatif à la célébration officielle des 50 ans de la Commune.

Parmi les charges qui résultent de décisions extérieures aux pouvoirs communaux, relevons le rattrapage de la péréquation pour l'année 2011, compensé par un prélèvement sur le fonds constitué à cet effet. Les coûts liés à la facture sociale continuent leur croissance et influencent donc défavorablement l'image financière du ménage communal. A relever que la facturation par le Canton de la part qui résulte de la loi sur l'organisation policière vaudoise est conforme au budget.

Au niveau des recettes, le chapitre 40 (Impôts) affiche globalement un excédent de rentrées fiscales de quelque CHF 4,4 millions. L'impôt sur les successions y contribue pour plus de CHF 2,9 millions. L'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques ainsi que celui sur le bénéfice ordinaire des sociétés ont été un peu surestimés. Ils présentent des écarts négatifs respectifs de CHF -0,4 million et CHF -0,7 million.

Pour les investissements, plus de CHF 8,2 millions ont été dépensés pour quelque CHF 2,2 millions de participations de tiers et subventions. Des corrections de valeurs au travers de reprises d'amortissements sur les réserves ont également été effectuées durant l'année écoulée.

1.2 Résultats épurés, charges non monétaires et marge d'autofinancement

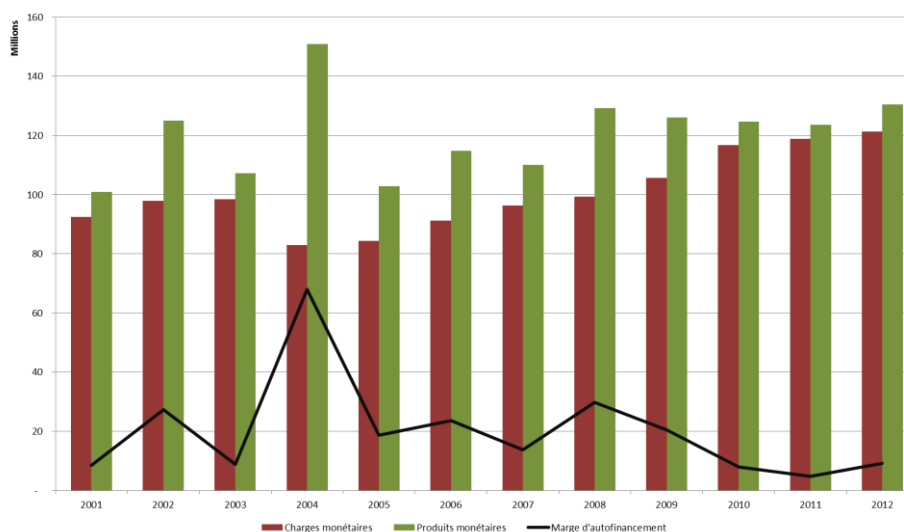
Le résultat épuré des charges non-monétaires présenté ci-après montre l'excédent de liquidités, ou marge d'autofinancement, généré par le compte de fonctionnement. On peut constater que celui-ci est bien meilleur que ne le prévoyait le budget et que la tendance baissière observée ces trois dernières années est stoppée.

	Comptes 2012 2012	Budget 2012	Ecart C/B 2012	Comptes 2011 2011
Charges	142'291'295	127'818'390	14'472'905	126'132'925
Amortissements	4'216'375	3'100'550	1'115'825	3'873'048
Amortissements supplémentaires	11'788'792	-	11'788'792	-
Attribution aux fonds et financements spéciaux	4'348'435	2'375'800	1'972'635	2'731'438
Imputation internes	613'224	535'500	77'724	752'014
Charges épurées ^A	121'324'469	121'806'540	-482'071	118'776'425
Revenus	144'511'697	123'769'670	20'742'027	126'268'947
Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	1'668'866	485'000	1'183'866	1'992'151
Prélèvements sur fonds supplémentaires	11'788'792	-	11'788'792	-
Imputation internes	613'224	535'500	77'724	752'014
Revenus épurés ^A	130'440'815	122'749'170	7'691'645	123'524'782
Marge d'autofinancement ^B	9'116'346	942'630	8'173'716	4'748'356

^A Revenus et Charges après soustraction des opérations sans effets monétaires

^B Excédent de liquidités pouvant servir au financement des investissements ou au remboursement des emprunts.

Le total des charges épurées est donc clairement inférieur au budget. Dans le détail des comptes, on observera que la plupart des dépassements sont justifiés par des explications et/ou des décisions municipales ad hoc. Cela dit, au vu du résultat, il apparaît clairement que tous ces dépassements sont largement compensés, par ailleurs, par des non dépenses.



Evolution des charges et revenus épurés et de la marge d'autofinancement

2. Comptes de fonctionnement

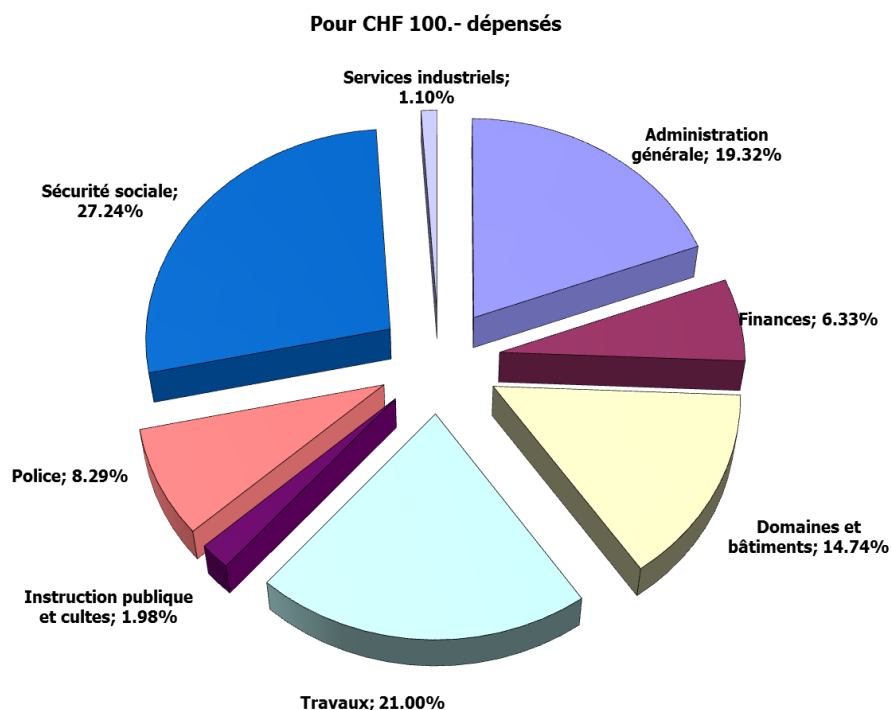
2.1 Charges et recettes de fonctionnement par classification administrative

Les rubriques suivantes affichent des comptes supérieurs aux prévisions :

- « Finances » qui contiennent notamment le rattrapage de la Péréquation 2011 pour CHF 808'489.-, l'ajustement de la provision pour débiteurs douteux de CHF 1'500'000.- et les défalcatons d'impôts communiquées par l'ACI pour CHF 1'736'939.- ;
- « Instruction publique et cultes » affiche un léger excédent de quelque CHF 17'000.- ;
- « Sécurité sociale » enfin, dont les charges contiennent la facture sociale où le montant 2012 est plus élevé qu'annoncé lors de l'établissement du budget de CHF 1'889'083.- .

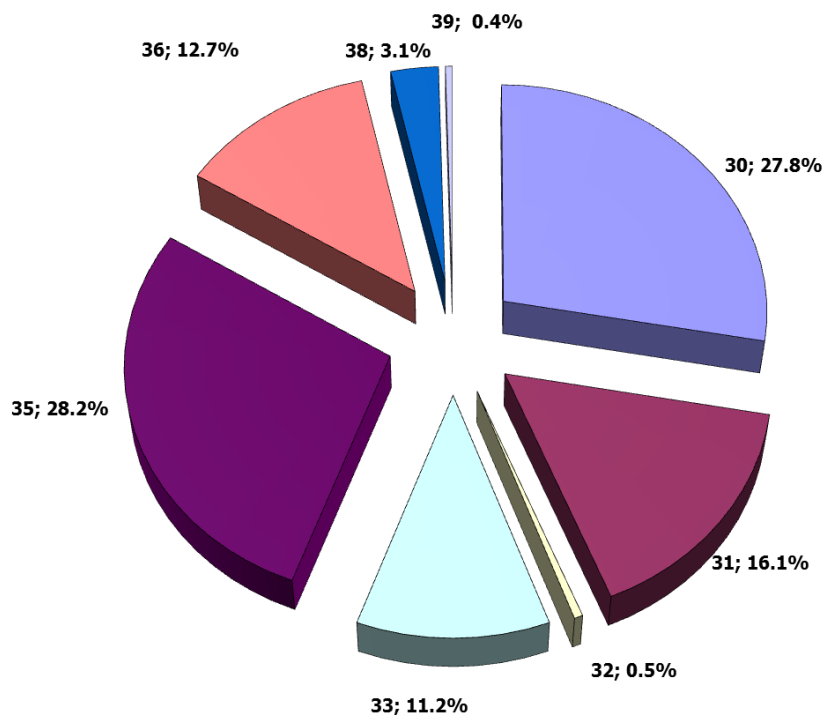
	Comptes 2012		Budget 2012		Comptes 2011	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1 ADMINISTRATION GENERALE	23'557'270	1'883'399	23'930'430	1'244'900	24'278'563	2'603'810
2 FINANCES	9'001'933	102'816'848	5'621'670	96'243'700	11'288'089	98'170'341
3 DOMAINES ET BATIMENTS	16'911'492	6'078'034	17'617'250	5'630'750	16'922'112	5'933'394
4 TRAVAUX	26'094'144	6'666'951	26'259'550	6'132'000	25'472'066	6'019'376
5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	2'820'897	1'130'395	2'803'590	1'013'120	2'594'494	1'041'779
6 POLICE	11'791'814	3'651'672	12'887'200	3'090'900	10'457'784	3'222'827
7 SECURITE SOCIALE	38'762'603	8'919'019	36'918'700	8'649'300	33'838'604	7'812'237
8 SERVICES INDUSTRIELS	1'562'350	1'576'588	1'780'000	1'765'000	1'417'235	1'465'183
Total	130'502'503	132'722'905	127'818'390	123'769'670	126'268'947	126'268'947
Résultat	2'220'402		-4'048'720		-	

Afin de faciliter la comparaison, les chiffres ci-dessus s'entendent épurés des éléments extraordinaires.



2.2 Charges de fonctionnement par nature

No	Nature	Comptes 2012	Budget 2012	Comptes 2011	Ecart C12-B12
					en CHF
30	AUTORITES ET PERSONNEL	39'571'032	40'148'900	38'644'996	-577'868
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	22'849'334	24'059'820	23'406'274	-1'210'487
32	INTERETS PASSIFS	717'747	1'075'000	1'482'841	-357'253
33	AMORTISSEMENTS	16'005'167	3'100'550	3'873'048	12'904'617
35	REMBOURS. PARTICIP. SUBV. COLLECT. PUBL.	40'145'193	38'953'020	39'394'962	1'192'173
36	AIDES ET SUBVENTIONS	18'041'163	17'569'800	15'847'352	471'363
38	ATTRIBUTIONS AUX FDS ET FINANC. SPECIAUX	4'348'435	2'375'800	2'867'459	1'972'635
39	IMPUTATIONS INTERNES	613'224	535'500	752'014	77'724
total		142'291'295	127'818'390	126'268'947	14'472'905



Le détail des écarts comptes/budget relatifs aux comptes par nature sont expliqués dans les pages ci-après :

30 - Autorités et personnel

Comptes 2012	Budget 2012	Différence	Différence en %
39'571'032	40'148'900	-577'868	-1.44%

Les remplacements de certains postes n'ont pas pu être réalisés dans les temps, ce qui explique la différence favorable observée. Toutefois, cette situation a aussi impliqué l'engagement d'auxiliaires afin de garantir les prestations de l'administration.

Un suivi attentif des indemnités pour utilisation des véhicules privés et des débours a également eu pour conséquence une réduction des dépenses et a entraîné un résultat inférieur au budget.

31 - Biens, services et marchandises

Comptes 2012	Budget 2012	Différence	Différence en %
22'849'334	24'059'820	-1'210'487	-5.03%

D'une manière globale la baisse des dépenses liées à l'acquisition de biens, services et marchandises résulte de la rigueur que nous appliquons dans le suivi des dépenses dont nous avons la maîtrise. Ainsi, si certains comptes affichent des hausses telles que l'adaptation de la prime d'assurance ECA du CCE⁴ ou l'entretien de certains bâtiments, ces écarts sont largement compensés par des baisses de charges résultant de la mise au concours des prestataires de services et d'une gestion rigoureuse des coûts liés à l'entretien des biens communaux.

Certaines dépenses n'ont pu être réalisées et seront reportées, au travers du budget et/ou de préavis spécifiques dans les comptes des années à venir.

32 - Intérêts passifs

Comptes 2012	Budget 2012	Différence	Différence en %
717'747	1'075'000	-357'253	-33.23%

La Commune de Montreux a procédé en août 2012 au remboursement du dernier emprunt bancaire. Il s'agissait d'un emprunt contracté auprès de l'établissement Kommunal Kredit Wien de CHF 17'000'000.-. Les intérêts courus y relatifs s'élevaient à CHF 403'166.-.

Les autres charges d'intérêts sont celles relatives aux impôts, communiquées par l'ACI⁵, pour quelque CHF 200'000.-, ainsi que les intérêts dus aux fonds spéciaux.

33 - Amortissements

Comptes 2012	Budget 2012	Différence	Différence en %
16'005'167	3'100'550	12'904'617	416.20%

Au cours de l'exercice 2012, en conformité avec les remarques du rapport de l'organe de révision, un rattrapage exceptionnel a été effectué relatif à des amortissements qui auraient dû être comptabilisés sur les exercices antérieurs. Ces amortissements s'élèvent à CHF 11'788'792.- et correspondent aux prélèvements sur les réserves, à savoir les comptes 9281.000, 9280.004, 9281.310 et 9282.001.

Pour les comptes xxx.330, l'écart avec le budget s'explique par les défalcatons sur impôts (charges liées) et s'élève à CHF 1'406'619.-.

⁴ CCE Centre de Congrès et d'Expositions

⁵ ACI Administration cantonale des impôts

35 - Participation à des charges de collectivités publiques

Comptes 2012	Budget 2012	Différence	Différence en %
40'145'193	38'953'020	1'192'173	3.06%

La variation globale s'explique par des augmentations significatives des charges, à savoir celles liées à la facture sociale pour CHF 1'889'083.- et celles liées au solde péréquatif de l'année précédente pour CHF 808'489.- ; ce dernier montant a été compensé par un prélèvement sur le Fonds d'égalisation du Fonds de péréquation. Ces augmentations ont été partiellement compensées par une facture des transports publics inférieure de CHF 343'850.-, ainsi qu'une participation à Sécurité Riviera inférieure de CHF 951'514.- au budget (détail : annexe 1).

36 - Aides et subventions

Comptes 2012	Budget 2012	Différence	Différence en %
18'041'163	17'569'800	471'363	2.68%

L'écart s'explique en partie par les coûts liés aux festivités des 50 ans de la Commune (préavis 09/2012 de CHF 300'000.-) et par le succès que connaît le subventionnement par la Commune des abonnements de transports publics dont les coûts effectifs sont supérieurs au budget de CHF 184'600.-. A noter que la compensation des 2/3 de ce coût, au travers de la péréquation, atténue très sérieusement nos charges liées au transport (détail : annexe 2).

A noter qu'une provision de CHF 114'480.- a été créée à fin 2012 (compte 9281.853) pour le règlement d'une partie de la subvention 2011 de la Fondation de la Saison Culturelle. En effet, des factures correspondant aux subsides pour le loyer de la salle Stravinski pour quatre concerts ne sont jamais parvenues à la Commune. Dès lors, ce qui aurait dû être régularisé sur l'exercice 2011 l'est sur 2012. Suite à cet incident, des mesures de corrections ont d'ores et déjà été prises, notamment : renforcement des contrôles au niveau de la Fondation et des services communaux, proposition de changement de l'organe de révision.

38 - Virement à provisions

Comptes 2012	Budget 2012	Différence	Différence en %
4'348'435	2'375'800	1'972'635	83.03%

Sur les instructions de l'ACI et les recommandations de l'organe de révision, la provision pour débiteurs douteux a été augmentée de CHF 1'500'000.-, dont 55% pour les débiteurs de l'administration communale pour les créances échues de plus de 90 jours. Cette variation n'était pas prévue au budget. De son côté, le montant attribué au fonds des égouts est également plus élevé que planifié.

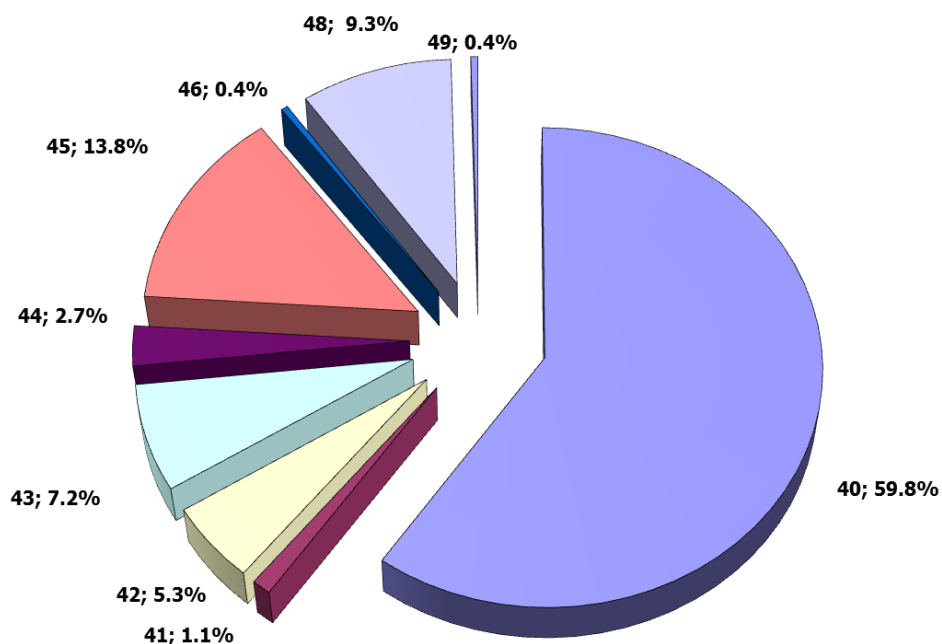
39 - Imputations internes

Comptes 2012	Budget 2012	Différence	Différence en %
613'224	535'500	77'724	14.51%

La contrepartie des coûts qui résultent d'une ventilation interne se trouve dans le chapitre 49. Ces écritures s'inscrivent dans une volonté de rendre plus transparente la vision économique des services et de déterminer un coût complet.

2.3 Recettes de fonctionnement par nature

No	Nature	Comptes 2012	Budget 2012	Comptes 2011	Ecart C12-B12
					en CHF
40	IMPOTS	86'360'754	81'954'800	79'156'624	4'405'954
41	PATENTES ET CONCESSIONS	1'567'234	1'737'000	1'446'677	-169'766
42	REVENUS DU PATRIMOINE	7'630'316	6'914'660	7'540'047	715'656
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES	10'390'567	9'204'710	9'570'668	1'185'857
44	PARTS A DES RECETTES CANTONALES	3'919'796	3'409'000	5'198'271	510'796
45	PARTICIPATIONS ET REMBOURSEMENTS	19'964'704	19'006'600	19'911'120	958'104
46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	607'443	522'400	701'375	85'043
48	PRELEVEMENTS SUR FONDS ET FINANC. SPEC.	13'457'658	485'000	1'992'151	12'972'658
49	IMPUTATIONS INTERNES	613'224	535'500	752'014	77'724
total		144'511'697	123'769'670	126'268'947	20'742'027



Le détail des écarts comptes/budget relatifs aux comptes par nature sont expliqués dans les pages ci-après :

40 - Impôts

Comptes 2012	Budget 2012	Différence	Différence en %
86'360'754	81'954'800	4'405'954	5.38%

L'impôt sur les successions est supérieur aux estimations faites dans le cadre du budget de CHF 2'903'049.-. A noter que, désormais, soit depuis l'introduction des nouvelles règles, cet impôt s'inscrit dans les recettes dites conjoncturelles et donc que leur 50% sera intégré dans la péréquation intercommunale.

Pour le reste, les recettes fiscales affichent globalement une progression de 5,38% par rapport aux prévisions. Deux impôts sont supérieurs au budget. Il s'agit de l'impôt à la source, ainsi que le « spécial étrangers » qui affichent une hausse de quelque CHF 819'000.-. Deux, par contre, soit l'impôt sur le revenu et celui sur la fortune des personnes physique pour CHF -453'735.- et l'impôt sur le bénéfice ordinaire des sociétés pour CHF -728'463.-, s'inscrivent en retrait des prévisions (détail : annexe 3).

41 - Patentes et concessions

Comptes 2012	Budget 2012	Différence	Différence en %
1'567'234	1'737'000	-169'766	-9.77%

Les émoluments pour l'utilisation du sol prélevés par Romande Energie et les redevances de la Compagnie du Gaz SA, reversés à la Commune, s'élèvent à quelque CHF 1,3 millions et celles en faveur du développement durable à quelque CHF 0,2 million.

42 - Revenus du patrimoine

Comptes 2012	Budget 2012	Différence	Différence en %
7'630'316	6'914'660	715'656	10.35%

Les sociétés dont la Commune de Montreux possède des parts significatives ont gardé la même politique de dividende, voire l'ont augmentée pour la société Holdigaz SA. L'estimation faite par la Municipalité lors de l'établissement du budget explique cet écart positif.

43 - Taxes, émoluments, produits des ventes / Assurances

Comptes 2012	Budget 2012	Différence	Différence en %
10'390'567	9'204'710	1'185'857	12.88%

L'augmentation s'explique en partie par le rattrapage de la participation forfaitaire d'années antérieures, ainsi que le versement du solde de l'exercice 2010 du Centre de Congrès Montreux SA. Les remboursements suite à des dommages s'élèvent à près de CHF 200'000.- et n'ont pas été budgétisés. Les remboursements APG suite aux absences des collaborateurs influencent également de manière positive les recettes du chapitre 43.

Ce groupe comptable sera passablement remanié l'an prochain, eu égard à l'introduction de la taxation des déchets urbains. Les investissements nécessaires pour l'amélioration de la collecte, par exemple la création d'une déchetterie, seront également à financer par la taxe. Cependant, les mesures d'accompagnements seront, elles, à financer par l'impôt.

44 - Parts à des recettes cantonales

Comptes 2012	Budget 2012	Différence	Différence en %
3'919'796	3'409'000	510'796	14.98%

Il s'agit des impôts sur gains immobiliers dont la tendance reste très favorable.

45 - Participations et remboursements

Comptes 2012	Budget 2012	Différence	Différence en %
19'964'704	19'006'600	958'104	5.04%

Le solde du décompte de Sécurité Riviera relatif au stationnement a amené CHF 444'000.- de plus que prévu au budget. Dans les autres participations qui contribuent à cette différence positive, nous trouvons la participation de la Commune de Veytaux, la participation cantonale aux frais forestiers, ainsi qu'à l'entretien des cours d'eaux (détail : annexe 4).

46 - Autres participations et subventions

Comptes 2012	Budget 2012	Différence	Différence en %
607'443	522'400	85'043	16.28%

Cette rubrique contient notamment les subsides de l'ECA et les participations de tiers à diverses manifestations. Nous y trouvons également la participation de quelque CHF 90'970.- de la Commune de Veytaux pour le quai Ami-Chessex.

48 – Prélèvements sur fonds et financements spéciaux

Comptes 2012	Budget 2012	Différence	Différence en %
13'457'658	485'000	12'972'658	2674.77%

Les ajustements de valeurs, (cf chapitre 33 - amortissements) justifient plus de CHF 11,7 millions de prélèvements sur les réserves.

En sus, le Fonds de péréquation a été utilisé à hauteur de CHF 808'489.-, correspondant aux charges de l'année antérieure.

49 - Imputations internes

Comptes 2012	Budget 2012	Différence	Différence en %
613'224	535'500	77'724	14.51%

La contrepartie de cette balance se trouve au chapitre 39.

3. Bilan au 31 décembre 2012

Bilan résumé au 31 décembre 2012 :

		Comptes 31.12.2012	Comptes 31.12.2011	Ecart 12/11 en CHF
910	Disponibilités A	18'027'700.13	51'306'967.90	-33'279'267.77
911	Débiteurs et comptes courants	36'422'605.79	36'731'439.40	-308'833.61
912	Placements du patrimoine financier B	17'219'155.26	7'483'448.51	9'735'706.75
913	Actifs transitoires	8'503'786.92	7'791'487.92	712'299.00
914	Investissements du patrimoine administratif C	43'138'651.86	50'593'022.70	-7'454'370.84
915	Prêts et capitaux de dotations	95'697.00	95'697.00	-
916	Subventions et participations à amortir	3'328.00	-	3'328.00
	TOTAL ACTIF	123'410'924.96	154'002'063.43	-30'591'138.47
920	Engagements courants	7'761'299.98	8'629'861.43	-868'561.45
922	Emprunts à moyen et long terme D	2'512'124.00	24'872'124.00	-22'360'000.00
923	Engagements envers propres établis. et fonds spéciaux	6'545'896.35	6'487'650.28	58'246.07
925	Passifs transitoires	2'158'009.17	2'588'409.13	-430'399.96
928	Financements spéciaux et fonds de réserve E	99'077'172.40	108'287'997.18	-9'210'824.78
929	Capital	3'136'021.41	3'000'000.00	136'021.41
	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>2'220'401.65</i>	<i>136'021.41</i>	<i>2'084'380.24</i>
	TOTAL PASSIF	123'410'924.96	154'002'063.43	-30'591'138.47

Le détail des éléments du bilan se trouve dans la Brochure des comptes 2012

Au cours de l'exercice 2012, le bilan a enregistré plusieurs modifications, notamment liées à nos décisions en matière de gestion de trésorerie, de placements et de transparence. Ces modifications découlent de la mise en œuvre de notre programme de législature 2011-2016 : élaborer une planification à moyen et long terme, introduire MCH2 (modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes) et réaliser des tableaux de bords réguliers. En conséquence, la mise en place d'un nouveau modèle de comptabilité et la production de tableaux de bords fiables demandent au préalable quelques ajustements qui n'en sont qu'à leur début. En 2012, ce sont surtout les investissements qui ont subi un apurement, dont notamment l'ouverture de comptes spécifiques au bilan pour un meilleur suivi et en conformité avec la directive comptable sur les communes.

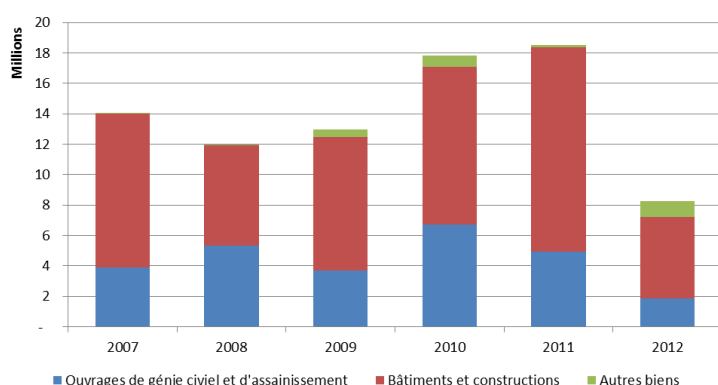
En conclusion, il appert que la variation du bilan entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 est de CHF 30 millions et s'explique comme suit :

- A) les disponibilités (comptes 910ss) enregistrent une baisse de CHF 33 millions. Les liquidités ont été utilisées pour le remboursement d'un emprunt de CHF 5 millions en janvier 2012 et d'un emprunt de CHF 17 millions en août 2012. En sus, les liquidités ont été utilisées pour l'acquisition de titres de la Banque Cantonale Vaudoise pour un montant de CHF 10 millions.
- B) les placements (comptes 912ss) enregistrent une hausse de CHF 10 millions et sont la contrepartie de l'acquisition des titres de la BCV (voir sous point A).
- C) les investissements du patrimoine administratif (comptes 914ss) enregistrent une baisse de CHF 7 millions qui est le résultat des amortissements sur les réserves (comptes 928ss) pour l'année 2012 ainsi que les amortissements de rattrapage des exercices antérieurs.
- D) les emprunts à moyen et long termes (comptes 922ss) enregistrent une baisse de CHF 22 millions correspondant au remboursement des emprunts de CHF 5 millions et

CHF 17 millions dont la contrepartie se trouvent sous le point A. Au 31 décembre 2012, il ne reste que CHF 2,5 millions d'emprunt, à savoir deux emprunts de CHF 1,5 millions auprès du FET (Fonds d'Équipement Touristique du canton de Vaud, remboursé en 7 ans) et CHF 0,8 million auprès de l'État de Vaud (remboursé en 5 ans).

- E) les financements spéciaux et fonds de réserve (928ss) enregistrent une baisse de CHF 9,2 millions, à savoir des attributions (xxx.38xx) de CHF 4,3 millions et des prélèvements (xxx.48xx) de CHF 13,4 millions. Le montant important des prélèvements, à savoir CHF 11,7 millions est dû aux amortissements de rattrapage (voir sous le point C).

4. Investissements



Au cours de l'exercice 2012, les dépenses d'investissements ne se sont élevées qu'à CHF 8,2 millions et les recettes à CHF 2 millions. Les amortissements sont de CHF 1,6 millions pour les amortissements ordinaires et CHF 6,5 millions pour les prélèvements 2012 sur les réserves. Les prélèvements de rattrapage des exercices antérieurs sur les réserves sont de CHF 5,2 millions.

Le plan d'investissement, optimiste, indiquait des dépenses pour un montant de CHF 25,7 millions. Du fait, notamment, que les procédures se complexifient de plus en plus, il n'a pas été possible de tenir le rythme tel qu'il avait été idéalement planifié, quand bien même les projets avancent.

5. Répartition de l'excédent de résultat et écritures de clôture

Avant les opérations d'allocation du résultat, l'exercice présente un excédent de recettes de CHF 2'220'402.- contre CHF 136'021.- en 2011.

La Municipalité propose d'allouer ce résultat comme suit :

- Attribution à la provision pour l'entretien du patrimoine (9281.000)	1'500'000.-
- Attribution à la provision pour participation à des sociétés à caractère public (9281.180)	500'000.-
- Résultat reporté (9290.000)	220'402.-

6. Conclusions

En conclusion, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

- vu le préavis No 09/2013 de la Municipalité du 26 avril 2013 relatif aux comptes communaux pour l'exercice 2012,
- ouï le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'approuver les comptes pour l'exercice 2012 avec la répartition du résultat telle que proposée, à savoir :
 - CHF 1'500'000.- à provision pour l'entretien du patrimoine (9281.000) ;
 - CHF 500'000.- à provision pour participation à des sociétés à caractère public (9281.180) ;
 - CHF 220'402.- résultat reporté (9290.000) ;
2. d'en donner décharge à la Municipalité.

Ainsi adopté le 26 avril 2013

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

Le secrétaire :

L. Wehrli

L.S.

C. Martin

Délégation municipale : la Municipalité in corpore

Annexes : No 1) Détail des participations à des charges collectives publiques
No 2) Détail des aides et subventions
No 3) Détail des impôts
No 4) Détail des participations et remboursements
No 5) Brochure des comptes 2012